



Dégradation du logement

Par **Anaport**, le **16/05/2019** à **10:10**

Bonjour,

Nous avons mandaté une agence pour la location de notre appartement. Le locataire est sorti , notre appartement est dégradé.

L'agence refuse de nous défendre. Que pouvons nous faire ?

Se diriger vers un avocat ?

Merci de votre réponse. 😊

Par **Visiteur**, le **16/05/2019** à **12:34**

Bonjour,

Avez vous vérifié si votre contrat prévoyait une assurance pour ce genre de choses.?

Par **janus2fr**, le **16/05/2019** à **13:25**

Bonjour,

Qu'entendez-vous par "L'agence refuse de nous défendre" ?

Y a t-il bien eu un état des lieux de sortie ? Cet état des lieux met t-il bien en évidence ces dégradations ? Si oui, l'agence a fait son job...